



Divorce après une séparation de corps et de biens

Par **ILUSION**, le **20/08/2009** à **20:08**

Bonjour,
je suis séparé de corps et de biens et je voudrais savoir si pour divorcer, il faut à nouveau passer par un avocat. J'ai des enfants et il n'y a aucun problème de garde ou de pension alimentaire. Merci.